

**DOTATION DE SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT
PUBLIC LOCAL**

ANNEXE 1

**LISTE DES PIÈCES A
PRODUIRE
A L'APPUI DE LA DEMANDE**

- Formulaire de demande dûment rempli et signé par le maire ou le président de l'EPCI
- Notice explicative, présentant impérativement de manière suffisamment détaillée, la nature du projet, les objectifs poursuivis et les impacts attendus
- Délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'EPCI approuvant le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel précisant l'origine et le montant des moyens financiers
- Attestation de non-commencement de l'opération et d'engagement à ne pas en commencer l'exécution avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet, sauf autorisation visée à l'article 6 du décret n° 99-1060 du 16 décembre 1999
- Lettre dûment signée d'engagement du porteur
- Le ou les devis descriptifs détaillés ou l'estimation faite par un maître d'oeuvre
- Copie des décisions d'octroi des subventions des autres financeurs (pièces à produire impérativement au solde) ou lettre d'intention. A défaut lettre de demande
- Les autorisations préalables requises par la réglementation en vigueur et justifiant de la conformité du projet vis à vis de la réglementation (urbanisme, loi sur l'eau, ERP, zones réglementées...)
- Le cas échéant, un document précisant la situation juridique des terrains et immeubles et établissant que le demandeur a ou aura la libre disposition de ceux-ci
- Programme détaillé des travaux
- Les plans nécessaires à la bonne compréhension du projet ;
- Des photos peuvent appuyer la demande

Lors de l'instruction, des informations ou pièces complémentaires pourront être sollicitées.